

## Thibault THOMAS 34

---

**De:** BONDOUX Valerie <valerie.bondoux@bnpparibas.com>  
**Envoyé:** mercredi 13 septembre 2023 17:42  
**À:** thibault.thomas34@neuf.fr  
**Cc:** GORDEBECKE Maud  
**Objet:** URGENT EXPIRATION DE VOTRE CTS / ACTIVATION CLE DIGITALE

---

Bonjour Monsieur,

Je viens de vous laisser un message sur votre répondeur concernant la procédure pour activer la clé digitale. Cette clé remplacera votre Carte de transfert sécurisé et boîtier sécurisé sur la société SCI MICHEL THOMAS.

Vous êtes équipé d'une Carte Transfert Sécurisé, cette dernière **ne sera pas renouvelée à son échéance fin septembre.**

Pour vous permettre de maintenir l'accès à vos comptes, BNP Paribas met à votre disposition un nouveau moyen d'authentification innovant et pratique pour vous connecter et valider vos opérations sur Ma Banque Entreprise : **la Clé Digitale Entreprise.**

**Pouvez-vous me dire si tout est ok pour vous ou si vous avez besoin d'assistance je reste à votre disposition au 01.53.75.64.55 OU le centre de relation télématique : 01 60 94 26 68**

**Pour informations complémentaires :**

Accessible à tous les utilisateurs du Portail Ma Banque Entreprise, la Clé Digitale Entreprise est un moyen d'authentification fort reposant sur l'enregistrement de votre smartphone. Vous recevez des notifications sur votre smartphone pour confirmer les actions sensibles (connexion au portail, validation de virements ou de fichiers, validation de tiers, gestion des utilisateurs, etc.). La Clé Digitale Entreprise a exactement le même périmètre de fonctionnalités que votre Carte Transfert Sécurisé, mais en plus simple !



### **Quelles sont les avantages de la Clé Digitale Entreprise ?**

- Un parcours simplifié : plus besoin de saisir des codes challenge-réponse sur votre lecteur. Ma Banque Entreprise envoie des notifications sur votre smartphone que vous validez en saisissant votre Code Confidentiel (à 6 chiffres personnalisables).
- Une sécurité renforcée : accéder au détail de vos opérations directement sur l'écran de votre smartphone avant de confirmer la validation.
- Une mobilité facilitée : plus besoin d'emporter du matériel supplémentaire lors de vos déplacements ou en télétravail.
- Un gain de temps pour tous : lors de l'ajout d'un nouvel utilisateur, plus besoin d'attendre la réception de la Carte Transfert Sécurisé et de son code par envoi postal ! La Clé Digitale Entreprise peut être activée dès réception du numéro d'abonné.



### **Comment activer la Clé Digitale Entreprise ?**

- Sur votre page de connexion Ma Banque Entreprise, choisissez le mode de connexion « Clé Digitale Entreprise », saisissez votre numéro d'abonné et laissez-vous guider.

- Si besoin, retrouvez notre pas à pas détaillé en bas de page de connexion ou en cliquant sur « Besoin d'aide ? »



### Comment mettre à jour vos coordonnées ?

- Vos coordonnées (mail et téléphone portable) doivent être à jour pour activer la Clé Digitale Entreprise ! Pour les vérifier, rendez-vous dans le menu Profil (NOM PRENOM)>Mes coordonnées, en haut à droite de votre écran après connexion (la mise à jour est immédiate).

Pour plus d'informations, retrouvez les articles [l'arrêt de la Carte Transfert Sécurisé](#) et [l'authentification par smartphone](#) sur la page Actualités de votre Portail Ma Banque Entreprise.

### **N'attendez pas l'échéance ou le blocage de votre Carte Transfert Sécurisé pour activer votre Clé Digitale Entreprise !**

Nous en profitons pour vous rappeler qu'il ne faut **jamais communiquer vos informations confidentielles** : codes d'activation reçus par mail ou sms, code confidentiel, numéro d'abonné... même à une personne se présentant comme un employé de la banque.

Bien cordialement.

Valérie BONDOUX

This message and any attachments (the "message") is intended solely for the intended addressees and is confidential. If you receive this message in error, or are not the intended recipient(s), please delete it and any copies from your systems and immediately notify the sender. Any unauthorized view, use that does not comply with its purpose, dissemination or disclosure, either whole or partial, is prohibited. Since the internet cannot guarantee the integrity of this message which may not be reliable, BNP PARIBAS (and its subsidiaries) shall not be liable for the message if modified, changed or falsified. Do not print this message unless it is necessary, consider the environment.

---

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Si vous recevez ce message par erreur ou s'il ne vous est pas destiné, merci de le détruire ainsi que toute copie de votre système et d'en avertir immédiatement l'expéditeur. Toute lecture non autorisée, toute utilisation de ce message qui n'est pas conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite. L'Internet ne permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message électronique susceptible d'altération, BNP Paribas (et ses filiales) décline(nt) toute responsabilité au titre de ce message dans l'hypothèse où il aurait été modifié, déformé ou falsifié. N'imprimez ce message que si nécessaire, pensez à l'environnement.